

REPOS DOMINICAL ET LOISIR HUMAIN

C'EST un fait : les deux éléments du binôme qui composent ce titre n'ont, dans la pensée de bien des gens d'aujourd'hui, à peu près aucun rapport. Le livre, classique en la matière, de Joffre Dumazedier, *Vers une civilisation du loisir ?*¹ en donne le témoignage. En quelque trois cents pages, l'auteur y étudie ce qu'est le loisir dans la civilisation qui est en train de se construire. Or, à aucun moment, il n'y est question du dimanche, sinon tout à fait en passant, au titre d'un bref rappel historique. Non pas, certes, qu'un sociologue puisse ignorer cette « réalité collective » qu'est le dimanche; mais il semble que la technique de sa recherche ne lui ait fait rencontrer aucun rapport entre le « loisir humain » et le « repos dominical ».

Faudrait-il conclure qu'il n'y a plus aucun lien, dans la mentalité de l'homme d'aujourd'hui, entre dimanche et loisir? Le loisir serait-il, pour nos contemporains, totalement désacralisé? Et pour les Chrétiens, le repos dominical ne serait-il qu'une question d'horaire : avoir le temps « d'aller à la messe »? La question est d'importance : en face de ce fait massif qu'est l'avènement d'une civilisation du loisir, les chrétiens seraient-ils, une fois de plus, démunis de tout point commun? Devraient-ils une fois de plus constater qu'ils sont des gens du dehors, ou plutôt de l'au-delà, en tout cas des étrangers aux autres hommes? Est-il donc fatal que le monde se construise sans eux? Faudrait-il reconnaître que le monde du loisir ne serait pas, en ce qui concerne la participation des chrétiens, en meilleure situation que le monde du travail?

Nous essaierons d'apporter quelques éléments pour éclairer ces questions. Une brève introduction, que l'on complétera avantageusement en lisant ci-dessous l'article de J. Duval, rappellera que plusieurs facteurs ont joué contre le loisir, dans la mentalité chrétienne. Une première partie nous amènera à constater que, au contraire, la mentalité contemporaine tend à le mettre de plus en plus en valeur. Dans une seconde partie, nous chercherons, à la lumière de la Révélation, comment le Chrétien d'aujourd'hui peut accueillir cette découverte et la vivre dans la foi.

1. Paris, Ed. du Seuil, 15 F.

Introduction

LES CHRÉTIENS CONTRE LE LOISIR ?

Une mystique du travail.

Pour l'antiquité, le travail manuel était « servile », c'est-à-dire qu'il ne pouvait être que du travail d'esclave, et qu'il était indigne d'un homme libre. L'*otium cum dignitate*, la libre activité de l'homme assez riche pour vivre du travail des autres, est opposé à ce que l'on désigne sous la forme négative de *nec-otium*, (d'où le mot *négoce*), et qui est tout simplement l'obligation, qui pèse sur les moins riches, de travailler pour gagner de quoi manger. On peut presque dire que cette sorte de tare leur interdit l'accès à la pleine dignité humaine.

Il n'en reste pas moins que, très orienté vers les valeurs d'action, le monde romain avait réagi contre ces perspectives. N'est-ce pas un écho de cette mentalité que nous transmet la voix puissante de saint Cyprien : « *Non eloquimur magna, sed vivimus* » ? A d'autres les belles paroles ! A nous l'action ! Dans ce contexte-là, la société chrétienne du moyen âge devait tenir en haute estime le travail manuel. On ira même très loin dans cette voie : à la fin du moyen âge, c'est une vraie mystique du négoce et du travail qui se développe. En fait, cette « mystique » est le revêtement pudique de l'amour de l'argent... Le loisir, peu à peu, va être ravalé au niveau de la détente² : c'est une concession faite au corps ; le repos ne peut être une valeur, puisqu'il est improductif. Il est tout à fait remarquable que la propagande faite à la fin du 19^e siècle en faveur du repos dominical dans l'industrie se fonde, entre autres arguments, sur l'augmentation de la productivité qui en résulterait.

Dans cette civilisation du travail, le loisir n'a pas sa place. Comment, d'ailleurs, en aurait-il, puisqu'il n'est rien ? Pure absence de travail, il se définit par le vide... Les gens sérieux ne comprennent pas que l'on *perde son temps* à aller voir des pièces de théâtre ou à faire de la musique... L'idéal, pour la société capitaliste comme pour la société marxiste, c'est l'homme qui ne s'arrête pas de travailler. Et le monde anglo-saxon nous livre candidement ce merveilleux axiome : « *Time is money!* »... Le temps, ce n'est plus que cela... C'est vraiment la consécration de la déchéance du temps dans la mentalité du monde occidental... Avec un peu plus de pudeur, nous disons couramment : « Le temps perdu ne se rattrape jamais. » Il y a certainement quelque chose de profond dans ce fait d'éprouver comme irré-

2. Il s'est même trouvé des gens pour chercher dans l'*oisiveté* l'étymologie de « loisir ».

cupérable et donc comme catastrophique la perte du temps, et quelque chose de grand dans la volonté de remplir le temps au maximum, d'affirmer sa maîtrise sur le moindre instant. Il n'en reste pas moins que la notion de temps ne sort pas grandie de ce culte qu'on lui rend, et que, pour les héritiers spirituels de Plotin et de saint Augustin, il est plutôt humiliant d'en être arrivé là...

A quel point cette mentalité est enracinée en nous, notre incompréhension devant des civilisations différentes le montre bien. Nous avons tôt fait de traiter de « paresseux » quiconque ne « travaille pas », au sens productif et monnayable que nous donnons d'instinct à ce mot. Qui ne travaille pas ne fait rien, puisqu'il n'y a d'autre alternative au travail que le néant...

Un repos laïcisé.

Depuis la fin du 19^e siècle, les dispositions légales visant à établir dans l'industrie le repos dominical n'ont contribué en rien à réconcilier les Chrétiens avec le loisir. Au contraire, il semble que le malentendu s'en soit trouvé plutôt renforcé.

C'est un fait : des lois sur le repos dominical ont vu le jour depuis le dernier quart du 19^e siècle : en Suisse en 1877, en Autriche en 1885, en Allemagne en 1891, en Angleterre en 1878 et 1891, en Belgique, en Espagne et en France en 1906, en Italie en 1907. Cette législation n'a aucune motivation religieuse. Elle est davantage le résultat d'une certaine prise de conscience par la société du 19^e siècle du caractère intolérable de la condition ouvrière. « Cette salutaire réaction, note E. Dublanchy, ... n'eut point pour cause principale une propagande confessionnelle. Elle fut surtout la conséquence d'un profond mouvement social en faveur du bien-être des classes ouvrières. Ce mouvement, dû surtout à une universelle sympathie pour les multiples misères des travailleurs... fut puissamment aidé par une active propagande individuelle ou corporative, par la presse et par de nombreux congrès »³. Même si cette appréciation de « l'universelle sympathie pour les misères des travailleurs » nous paraît bien optimiste, il reste que les raisons invoquées par les propagandistes en faveur du repos dominical se situent au plan des avantages matériels et moraux qu'il procure. Peut-être ne faut-il pas aller jusqu'à dire que cette législation a consacré le divorce entre repos dominical et loisir humain. Certains l'ont pensé, si l'on en croit cette réflexion de F. Gibon, déplorant que l'action des catholiques en faveur du repos dominical n'échappe pas au danger « d'installer en France le repos hebdomadaire tout matériel et tout païen, au lieu du repos dominical, et de transformer systématiquement le jour du Seigneur en un jour de pures distractions et de plaisirs »⁴.

3. *Ibid.*, col. 1329-1330.

4. *Dict. Apolog. de la foi cath.*, art. *Dimanche*, col. 1102-1103.

Sans doute ne doit-on pas aller jusque là. Mais il faut maintenant nous demander si ces premières dispositions législatives, inauguration timide de la « civilisation du loisir » qui serait la nôtre, n'ont pas préparé l'avènement d'un nouveau type d'homme, une ère où loisir humain et repos chrétien pourraient se rejoindre.

II

VERS UNE CIVILISATION DU LOISIR ?

Le loisir n'est pas encore pour tous...

Que la civilisation qui est en train de se construire soit une « civilisation du loisir », ce n'est pas encore vrai pour tout le monde. Il existe des milieux sociaux où les loisirs sont sous-développés. Dans l'ouvrage que nous avons cité au début de cet article M. Dumazedier note deux catégories plus particulièrement défavorisées.

La première comprend une partie des travailleurs industriels : « Les ouvriers qui habitent les cités isolées ou des banlieues dans lesquelles persistent une ségrégation sociale et un sous-équipement des installations collectives. Ensuite ceux qui traversent chaque jour des agglomérations gigantesques, lorsque le lieu de travail est séparé du lieu d'habitation par un trajet de deux à trois heures. Enfin les manœuvres non spécialisés, auxquels peut s'appliquer cette réflexion de Chombart de Lauwe : « Les préoccupations imposées par les dépenses de première nécessité empêchent d'avoir des intérêts libres »⁵.

C'est en second lieu le cas d'une forte proportion du monde rural. On a même affirmé que le loisir n'y existait pas, car, surtout en certaines contrées, « le travail ne finit jamais ». Mais l'organisation que le monde rural est en train de se donner lui ouvrira avant peu, on peut du moins l'espérer, la porte du loisir.

Il faut certainement compléter cette liste des « sans-loisir » et y adjoindre bien des mères de famille, surtout celles (trois millions en France) qui, en plus de leurs charges familiales, ont une occupation professionnelle. Bien des commerçants, surtout en alimentation, accaparés toute la matinée du dimanche par leurs clients, souvent dérangés aux heures des repas, passent l'après-midi de ce même dimanche à faire leurs comptes; de leur côté, les enseignants corrigent les copies de leurs élèves. Et nombreux sont, parmi les cadres et les professions libérales, ceux qui emportent des dossiers le samedi pour les étudier le lendemain chez eux...

5. J. DUMAZEDIER, *op. cit.*, p. 23.

Cependant le loisir s'impose.

On a pu même dire qu'en fait la durée moyenne du travail, en France, avait augmenté par rapport à l'avant-guerre. Mais ces réserves faites — et il faut les faire, car elles ont de grosses conséquences au plan pastoral —, il n'en reste pas moins que le loisir s'impose comme un fait massif de la civilisation contemporaine. Si le titre de l'ouvrage de Dumazedier : *Vers une civilisation du loisir ?*, comporte une préposition qui semble rejeter dans l'avenir cette civilisation, et si le point d'interrogation qui le termine semble n'en faire qu'une éventualité incertaine, Georges Hourdin est plus affirmatif qui donne pour titre à son livre *Une civilisation des loisirs*⁶, sans préposition ni point d'interrogation, et affirme : « Un nouveau type d'homme est apparu : l'homme du sport, du bricolage, de la télévision et des vacances. Il me suffit de lever la tête pour l'apercevoir qui passe sur la route en auto, un bateau pneumatique sur le toit de sa voiture, ou à califourchon sur une vespa cahotante, une femme accrochée à son dos. L'homme des loisirs est né⁷ ». Abordant la question plus au fond, Dumazedier écrit de son côté : « Le loisir n'est plus un problème mineur. Il apparaît comme un élément central de la culture vécue par des millions de travailleurs, il a des relations subtiles et profondes avec tous les grands problèmes du travail, de la famille, de la politique qui, sous son influence, se posent en termes nouveaux⁸ ». « Perçus comme une valeur et revendiqués comme un droit par un nombre d'hommes sans cesse croissant... les loisirs prennent une place de plus en plus importante dans la civilisation moderne⁹ ».

Un fait nouveau.

Car le loisir est vraiment une nouveauté, et il est très important de prendre conscience de cette nouveauté, pour s'expliquer le retentissement du loisir dans la mentalité d'aujourd'hui. Un bref rappel chronologique semble ici indispensable.

La grande industrie semblait devoir éliminer complètement toute perspective de loisir. En 1840 les ouvriers travaillent de 80 à 90 heures par semaine. Au lendemain de la Révolution de Février 1848, un décret du 2 mars réduit officiellement la journée de travail à 10 heures à Paris, à 11 heures en province. Mais ne soyons pas surpris que dans la période de réaction qui suit les journées de Juin, une loi du 9 septembre annule ce

6. G. HOURDIN, *Une civilisation des loisirs*.

7. *Ibid.*, p. 9.

8. J. DUMAZEDIER, *op. cit.*, p. 17.

9. Lettre pontificale à S. Exc. Mgr Sauvage, évêque d'Annecy, à l'occasion du Congrès de l'Union des Œuvres : *Le loisir, l'homme et l'Église*, 19-22, avril 1965.

décret, et prolonge la journée de travail jusqu'à 12 heures et davantage.

Il faut attendre la *deuxième révolution industrielle* (progrès techniques, rationalisation, travail en série, emploi de l'électricité) pour que s'accomplissent les premières conquêtes du mouvement ouvrier dans la législation sociale. La grandeur « intensive » de la journée de travail permet de produire davantage dans un temps moindre. Dès lors seulement on peut parler de « temps libéré » et « d'homme-après-le-travail »¹⁰. Voici quelques dates en ce qui concerne la France :

La loi du 30 mars 1900 limite la durée du travail des ouvriers à 60 heures par semaine. La porte du loisir s'entrouvre pour le monde du travail. Nous avons eu l'occasion de mentionner plus haut la loi du 13 juillet 1906, qui institue le repos légal hebdomadaire pour tous les travailleurs.

Au lendemain de la première guerre mondiale, la loi du 23 août 1919 ratifie une revendication vieille de plus de trente ans : les « trois huit » : huit heures de travail, huit heures de repos, huit heures de transports et de vie de famille. La journée de huit heures permet aux travailleurs et aux syndicats de se préoccuper de plus en plus de la culture et des loisirs ouvriers. En 1920, les syndicats ouvriers revendiquent pour la première fois « vacances et spectacles ».

Mais c'est seulement la loi du 20 juin 1936 qui institue le congé payé annuel, congé qui a une durée de 12 jours ouvrables. En même temps sont adoptées les « quarante heures ».

En 1946, la loi donne des congés payés plus prolongés pour les jeunes travailleurs : quatre semaines aux moins de 18 ans, trois semaines aux moins de 21 ans. En 1948, les congés payés sont étendus aux ouvriers agricoles. La loi du 27 mars 1956 porte de 12 à 18 jours la durée des congés payés. Enfin, le 29 décembre 1962 est signé l'accord Renault. Dès lors les quatre semaines de congés payés se répandent dans de multiples entreprises.

En calculant qu'actuellement la semaine de travail ait une durée moyenne de 45 heures, et en tenant compte des quatre semaines de congés payés, on constate que le temps libre du travailleur industriel s'est élevé à plus de 1 500 heures par an, contre 2 200 heures de travail. Evidemment il est difficile d'évaluer quelle part de ces heures récupérées sur le travail est effectivement consacrée au loisir. Comment apprécier la part que prend le « semi-loisir » (bricolage, jardinage, le *do it yourself* des Américains...) ? C. Friedmann parle du « pourrissement » du temps libéré...

Ces restrictions ou ces nuances n'empêchent pas qu'il faille considérer le loisir comme un fait marquant de la civilisation d'aujourd'hui. Il l'est d'autant plus que cette ascension du loisir dans la vie du travailleur coïncide avec le déclin de

10. P. DU LAURENS, *Le loisir et les loisirs*, pp. 16-17.

« l'oisiveté » dans la vie du rentier. « Un homme de mon âge, écrit L. Febvre, a vu, de ses yeux vu, entre 1880 et 1940, s'accomplir la grande déchéance de l'homme qui ne fait rien, de l'homme qui ne travaille pas, de l'oisif rentier. » Tout contribue donc à faire du loisir quelque chose de nouveau. Essayons de cerner d'un peu plus près cette réalité. Attachons-nous surtout à en dégager la signification humaine.

Qu'est-ce donc que le loisir ?

Détachons d'abord résolument le loisir de l'oisiveté. Le mot est un ancien verbe, venu du latin *licere*, dont il avait conservé le sens : être permis. Nous en approfondirons la signification d'une manière plus précise en recourant à la définition, devenue classique, que donne Joffre Dumazedier : « Le loisir est un ensemble d'occupations auxquelles l'individu peut s'adonner de plein gré, soit pour se reposer, soit pour se divertir, soit pour développer son information ou sa formation désintéressée, sa participation sociale volontaire et sa libre capacité créatrice après s'être dégagé de ses obligations professionnelles, familiales et sociales¹¹ ». Nous aurons à nous demander s'il n'y a pas lieu de compléter, voire de corriger quelque peu cette définition. Mais tout d'abord quelques mots de commentaires nous aideront à cerner la réalité qu'elle exprime.

Le premier élément souligné, c'est qu'il s'agit d'occupations auxquelles l'individu peut s'adonner *de plein gré*. Il s'agit d'une occupation dont j'entends qu'elle soit bien à moi, dont je veux être vraiment l'auteur. Quand je suis seulement un exécutant, il me semble que je suis un peu réduit à l'état de machine, que justice n'est pas pleinement rendue à ma dignité d'homme... Autrement dit, l'homme, dans le loisir, entend agir en tant qu'être libre¹².

Loisir et liberté.

Que la liberté intervienne ainsi dans la définition du loisir nous fait toucher évidemment quelque chose de fondamental, une réalité humaine essentielle. Il y a là l'expression d'un besoin humain, ressenti sans doute aujourd'hui avec une intensité toute particulière. Il faut nous y arrêter un instant.

11. J. DUMAZEDIER, *op. cit.*, p. 19.

12. Il n'est sûrement pas sans intérêt de remarquer que les formulations spontanées du sens commun rejoignent tout à fait les constatations du sociologue. Dans une enquête diocésaine, à la question « Aimez-vous le dimanche ? » on a recueilli un certain nombre de définitions équivalentes du loisir. Relevons quelques notations : « On échappe à la sujétion des horaires de travail. » « C'est le jour de repos. On peut faire ce qui nous plaît. On peut faire ce qu'on veut, même travailler, mais personnellement. » « C'est un jour de repos d'autant plus que ce jour m'appartient, après Dieu, bien entendu. Je me retrouve libre... Je suis seul à décider de mon emploi du temps. »

Le pape Jean XXIII nous a invités à un regard très positif sur ce phénomène de plus en plus englobant qu'est la socialisation. Bien sûr, dans la mesure où les hommes réussissent à en prendre la direction, la socialisation ne doit pas porter atteinte à la liberté, mais au contraire ouvrir à tous l'accès à une vie personnelle. Il n'en reste pas moins qu'enserré, dans sa vie de travail, de liens de plus en plus étroits, et même trop souvent aliéné par elle, l'homme est conduit à chercher *ailleurs* la liberté, l'épanouissement que lui refusent ses occupations professionnelles. Il se tourne vers le loisir pour, au moins là, récupérer aussi pleinement que possible le droit d'être un homme... Par là nous voyons que le loisir, loin d'être une frivolité pour gens désœuvrés, nous apparaît comme quelque chose d'infiniment sérieux : l'effort de l'homme à la recherche de soi... Nous commençons à en percevoir la valeur. Nous pouvons aussi nous expliquer qu'une réalité essentielle à ce point soit pourtant nouvelle : le rythme lent d'autrefois permettait en effet à la liberté de trouver son compte; et, par ailleurs, c'est aujourd'hui surtout que retentit aussi impérieusement l'appel à la vie personnelle. « La multiplicité des contraintes, les progrès du conformisme, l'appauvrissement du contenu humain chez beaucoup d'individus, tel est bien le problème majeur que pose la vie économique de notre temps. C'est la défense de la personne contre ce nouveau danger qui doit constituer une des bases essentielles d'une démocratie politique digne de ce nom¹³ ». Des remarques comme celle-ci nous font bien percevoir l'importance du loisir dans la vie de l'homme d'aujourd'hui.

Les buts du loisir.

Mais évidemment le loisir ne se définit pas seulement par la liberté. Un certain nombre d'autres facteurs interviennent. Nous en retiendrons trois, que souligne la définition de Dumazedier.

1) Le *repos* est le but premier du loisir. Peu à peu, la durée du travail a diminué; mais non la tension nerveuse due au rythme de la productivité. On sait le poids que pèse sur la vie ouvrière l'accélération des cadences, et 85 % des cadres supérieurs de l'industrie se déclarent surmenés. Il faut aussi tenir compte de la longueur des trajets à parcourir, du bruit, de la complexité des relations industrielles. Le loisir est le réparateur indispensable des détériorations physiques et psychiques qui résultent de ces tensions.

2) Le deuxième but du loisir est le *divertissement*. « Si la fonction précédente délivre de la fatigue, celle-ci délivre sur-

13. P.-L. REYNAUD, professeur à la faculté de droit de Strasbourg, dans *Le Monde* du 5 août 1965.

tout de l'ennui¹⁴ ». En étudiant « le travail en miettes », G. Friedmann a été amené à souligner l'effet néfaste de la monotonie des tâches parcellaires sur la personnalité du travailleur, tandis qu'H. Lefèvre, dans un ouvrage au titre significatif, *Critique de la vie quotidienne*¹⁵, montre comment les aliénations de l'homme d'aujourd'hui entraînent un besoin de rupture avec l'univers quotidien. « Cette rupture, note J. Dumazedier, peut se traduire par des infractions aux règles juridiques et morales dans tous les domaines, et relève alors d'une pathologie sociale. Elle peut au contraire être un facteur d'équilibre, un moyen de supporter les disciplines et les contraintes nécessaires à la vie sociale¹⁶ ».

3) Le troisième but du loisir, c'est le *développement de la personnalité*, par une culture désintéressée. C'est un remède contre les mutilations de tout genre que nous imposent les circonstances. Nous vivons tous avec le sentiment profond que nous aurions pu être autres que nous ne sommes. La vie nous a obligés à choisir, et choisir, c'est toujours renoncer à ce qu'on ne choisit pas, mais qu'on aurait pu être. Parfois même, ne nous semble-t-il pas que c'est la vie qui choisit pour nous ? Il nous semble alors avoir perdu là quelque chose d'infiniment précieux, et tous les « violons d'Ingres », les « dadas » sont là pour nous permettre de le récupérer, ne fût-ce que d'une manière passagère et épisodique. Ne sommes-nous pas soulevés par le besoin d'épanouir toutes les richesses dont nous nous sentons porteurs ? Richesses physiques, intellectuelles, etc. Libéré des occupations professionnelles, l'homme choisit librement certaines disciplines en vue de l'épanouissement de sa personnalité.

Il faut d'ailleurs aller plus loin, et il serait évidemment caricatural de lier souci du développement de la personnalité et besoin d'évasion. Même s'il ne désire pas s'évader du réel quotidien, l'homme éprouve le besoin de prendre par rapport à lui une certaine distance, indispensable pour y voir un peu plus clair, et se mettre en mesure de l'affronter dans de meilleures conditions.

Ceci conduit à la *participation sociale volontaire*. Le loisir ne doit pas enfermer l'homme sur lui-même, même si, sous certains aspects, il a pour but de le faire échapper à la tyrannie de son environnement habituel. Il peut préparer à l'engagement au service des autres. C'est ici, semble-t-il, que la définition de Dumazedier doit être complétée. Centrée sur l'individu (« Le loisir est un ensemble d'occupations auxquelles l'individu peut s'adonner de plein gré »), elle peut donner à penser que le loisir s'épanouit dans la solitude. Au moins faut-il dire qu'elle

14. J. DUMAZEDIER, *op. cit.*, p. 28.

15. H. LEFÈVRE, *Critique de la vie quotidienne*.

16. J. DUMAZEDIER, *op. cit.*, p. 28.

ne rend pas compte du caractère *collectif* du loisir. Si, aux heures de loisir, l'homme cherche à fuir son entourage habituel, c'est rarement pour rester seul, mais pour retrouver un autre groupe : la famille, le club, la bande, les compagnons de voyage... Pour être électif, ce groupe n'en a pas moins ses règles précises, depuis les règles du bridge jusqu'aux servitudes des transports en commun...

Le voyage.

Toute cette définition du loisir paraît se concentrer dans une des formes qu'il prend de plus en plus d'une manière prépondérante et quasi exclusive : le voyage. Le lien entre loisir et voyage s'affirme tellement qu'on peut presque définir le premier par le second. Les statistiques en font foi : pour entrer dans la catégorie des gens qui ont des loisirs, il faut partir en vacances. Quand nous lisons qu'en 1961, 62,5 % de la population totale de la France et 40,4 % de la population des villes de plus de 50 000 habitants ne sont pas partis en vacances¹⁷, nous pensons aussitôt qu'ils ont manqué leurs loisirs. Et de fait, c'est à l'occasion des vacances que les gens voyagent le plus. Aucun autre événement social n'amène de pareils déplacements de population, sauf la guerre, et il ne s'agit point alors de déplacements volontaires...

Nous retrouvons évidemment ici le besoin de repos, que nous savons être l'un des buts du loisir. La fatigue nerveuse qu'entraînent le rythme de la vie urbaine, le bruit, la pollution de l'atmosphère, etc. rend nécessaire la détente au grand air et, si possible, au calme. Mais, semble-t-il, c'est surtout le besoin de divertissement et le besoin d'épanouissement qui s'expriment dans le voyage. On veut sortir de son cadre, c'est-à-dire échapper à ses limites. On veut aller « ailleurs », c'est-à-dire être « autre ». Et cet « ailleurs » n'est pas n'importe quoi. Il est chargé d'un contenu affectif très riche. Partir, c'est toujours partir à la découverte, même quand on part à l'aventure (et peut-être surtout dans ce cas). Découverte de nouveaux paysages ou de nouveaux visages. N'est-ce pas une manière de marquer son empreinte sur le monde, d'en prendre d'une certaine manière possession ? Ne rejoint-on pas là quelque chose d'aussi profond que le vieux précepte de la Genèse : « Remplissez la terre et soumettez-la » ?

Autrement dit, le voyage contribue à permettre à l'homme en vacances de récupérer un peu plus d'humanité, de le faire lui-même, comme il l'entend et le veut, libéré le plus possible des aliénations qui, dans sa vie quotidienne freinent ou brisent son élan. Ne retrouvons-nous pas dans le voyage cette composante fondamentale du loisir que nous notions tout à l'heure : *l'aspiration à la liberté* ? Il faut qu'il soit puissant, l'appel qui chaque

17. Chiffres cités par le P. DU LAURENS, dans *Le loisir et les loisirs*, p. 58.

été envoie des millions de voyageurs affronter, sur des routes surchargées, les risques — trop réels — de la circulation automobile.

Pour l'homme d'aujourd'hui le loisir est une valeur.

Tout ceci nous montre que pour l'homme d'aujourd'hui, le loisir est devenu une valeur¹⁸. Une mentalité anti-loisir peut encore se rencontrer, particulièrement en milieu rural¹⁹, et les livres d'économie politique caractérisent notre civilisation comme une civilisation du travail. « Mais, écrit G. Hourdin, j'ai peur que les livres ne retardent. Ils ne tiennent pas compte de tout. Le phénomène qu'ils décrivent est un phénomène du 19^e siècle. Il appartient aux premiers temps de la civilisation industrielle. Aujourd'hui, tout change à nouveau²⁰ ».

Acceptons donc de regarder le loisir avec cette sympathie que le pape Paul VI, dans l'encyclique *Ecclesiam suam*, nous invite à nourrir vis-à-vis de tout ce qui est humain. Et, s'il apparaît que le loisir est une authentique valeur pour l'homme d'aujourd'hui, il serait bien dommage qu'il en fût autrement pour les chrétiens, et, bien entendu, pour les prêtres...

Ne faisons pas grise mine à la société contemporaine si elle met en valeur le loisir. Non pas seulement parce que c'est une nécessité, et qu'il faudrait faire contre mauvaise fortune bon cœur, ou se résigner à l'inévitable... Mais surtout parce que, en définitive, notre réflexion nous conduit à voir dans le loisir une voie qui permet à l'homme de se retrouver davantage lui-même; et de se retrouver lui-même en échappant précisément à ce qui aujourd'hui le menace au plus profond. Le loisir n'est-il pas l'un des moyens qui pourraient aider l'homme à récupérer quelque chose de sa liberté? Certes, comme toute réalité de la vie humaine, le loisir est ambigu, comme sont ambigus la liberté et le travail mêmes. Mais comment lever l'ambiguïté du loisir sans partir de ce qui est en lui une valeur? « Il faut, avant même de parler, écrit Paul VI dans *Ecclesiam suam*, écouter la voix et plus encore le cœur de l'homme; le comprendre et, autant que possible, le respecter et, là où il le mérite, aller dans son sens. » L'activité de l'Église n'a qu'un but, lisons-nous dans la Constitution de Vatican II sur l'Église : « Tout ce qu'il y a de germes de bien dans le cœur ou la pensée des hommes ou dans leurs rites propres, non seulement ne pas le laisser perdre, mais le guérir, l'élever, l'achever, pour la gloire de Dieu, la confusion du démon et le bonheur de l'homme » (art. 17).

18. Cf. la lettre pontificale à Mgr Sauvage citée plus haut (note 14).

19. Parmi les réponses à l'enquête citée plus haut en note 17, on note celle-ci : « Le travail cesserait-il, le dimanche, d'être un ordre de Dieu? On serait coupable de ne rien faire, et on a plus de mérite, parce qu'il faut faire ce sacrifice après une semaine chargée... »

20. G. HOURDIN, *op. cit.*, p. 9.

Essayons d'appliquer ces directives si nettes à cette réalité humaine qui a nom loisir. Notre premier souci doit certes se porter vers « ceux qui sont loin » de cette réalité, ceux qui n'ont pas de loisirs, et ce que nous avons dit précédemment a déjà attiré notre attention sur leur nombre. Agir ainsi, c'est d'ailleurs déjà considérer le loisir comme une valeur. Mais il ne faudrait pas arrêter là notre préoccupation, comme si le loisir était seulement « le temps dont on dispose », une sorte de cadre dans lequel on pourrait mettre n'importe quoi sans que le Royaume de Dieu en soit concerné. Il faut aller plus loin. C'est ce que nous allons chercher maintenant.

III

ENTRER DANS LE REPOS DE DIEU

La brève analyse que nous venons d'esquisser nous a montré le mot *loisir* tellement chargé de résonances contemporaines que nous ne devons pas nous attendre à le trouver tel quel dans la Bible. De fait, il en est pratiquement absent, et les quelques allusions qu'on y trouve n'apportent pas grand-chose à la présente recherche. De toute façon, ce n'est pas à ce niveau du comportement extérieur que nous pourrions dégager l'enseignement de la Révélation. C'est au niveau plus profond des valeurs vécues, ou au moins recherchées par l'homme qui, aujourd'hui, part en vacances.

Ces valeurs, nous venons d'essayer de les dégager : quête de la liberté, désir d'échapper à la monotonie du quotidien, d'aller « ailleurs », dans un « autre monde »... Peut-être même, plus ou moins confusément, expression d'un certain besoin d'être sauvé... Comment la Révélation va-t-elle à la rencontre de l'homme qui cherche tout cela ?

Un mot va nous être très précieux pour voir quel éclairage la révélation projette sur la « civilisation du loisir », et c'est un maître mot biblique, le mot *repos*. Le loisir, certes, ce n'est pas la même chose, mais les deux réalités ainsi désignées ne sont pas si étrangères l'une à l'autre qu'il n'y ait rien à apprendre à essayer de les rapprocher. Demandons-nous si le loisir humain, prolongé au-delà de lui-même, au-delà de l'homme, ne finirait pas par rencontrer le repos de Dieu et s'y épanouir.

Pour étudier ce « thème biblique » du repos, nous disposons d'un texte véritablement central : dans l'Épître aux Hébreux, de 3,7 à 4,11. Nous prions le lecteur de s'y reporter, et nous citons seulement ici la conclusion : « ... un repos sabbatique est réservé au peuple de Dieu. Car celui qui *est entré dans son*

repos, lui aussi *se repose de ses œuvres*, comme Dieu des sennes. Efforçons-nous donc d'*entrer dans ce repos* » (4, 9-11). Les mots soulignés sont, comme nous le verrons, autant de citations de l'Ancien Testament.

Une simple remarque de vocabulaire nous laisse pressentir qu'il s'agit là d'un texte central : à l'exception de Ac. 7, 49 (qui est une citation d'Isaïe 66, 1) le mot *katapausis*, (*repos*) ne se trouve employé dans tout le Nouveau Testament que dans ce passage de l'Épître aux Hébreux, où il revient 7 fois (3, 11, 18; 4. 1, 3, 5, 10, 11)²¹.

Mais ce qui est plus important, c'est que, présenté comme un commentaire du Ps. 95 (Vulg. 94), 7-11, ce passage recueille tout l'enseignement de l'Ancien Testament. D'autre part, il va trouver un profond écho dans la conscience chrétienne et sera abondamment commenté par les Pères. Tout ceci nous conduit à étudier en trois points l'enseignement de la révélation sur le *Repos de Dieu* :

- Quelle place ce thème occupe-t-il dans l'Ancien Testament ?
- Comment l'auteur de l'Épître aux Hébreux l'a-t-il fait « passer » à la nouvelle Alliance ?
- Quelle résonance a-t-il trouvé dans la tradition chrétienne ?

1. *Le repos dans l'Ancien Testament*

Dans l'Ancien Testament, nous trouvons le mot *katapausis* employé une quinzaine de fois. En *Exode*, 34, 21 et 35, 2, il désigne le repos sabbatique; en *Lévitique*, 25, 28, l'année jubilaire. Partout ailleurs, il traduit les mots *nuha* et *menuha*. Ce substantif hébreu signifie d'abord *cessation, arrêt, halte*; puis *le lieu où l'on s'arrête*; enfin *repos* proprement dit, *détente*.

La valeur du repos humain.

Le repos est singulièrement valorisé dans la Bible. « Pour l'Oriental qui peine sous la chaleur du jour, note le P. Spicq, tout travail et tout effort sont coûteux. Il aspire intensément au repos²² ». Un cadre très humain, et que sans doute nous autres, les « travailleurs » occidentaux, serions facilement tentés de trouver trop humain, va se montrer capable de concourir à l'expression des « merveilles de Dieu ».

Quel bienfait que le repos ! Et c'est bien le comble de l'infor-

21. Cf. de même *katapauō* usité seulement dans Actes 14, 18 au sens d'arrêter, empêcher et Heb 4, 4, 8, 10. Le synonyme *anapausis* ignoré de Héb (cf. Mt 11, 29; 12, 43; Lc 11, 24; Apoc 4, 8, 14, 11) est très fréquent dans les LXX. Nous empruntons ces remarques au commentaire de l'Épître aux Hébreux du P. Spicq, Paris, 1953, t. II, p. 95. L'auteur du présent travail, cela va sans dire, a largement utilisé ce commentaire.

22. Spicq, *Commentaire de l'Épître aux Hébreux*, p. 96.

tune quand le sommeil lui-même a cessé d'être reposant. Le Siracide nous le décrit d'une manière tout à fait réaliste, et c'est l'image dont il se sert pour exprimer comme la pointe de la souffrance humaine. L'homme n'est pas heureux, vient-il d'affirmer :

Un sort pénible a été fait à tous les hommes,
un joug pesant accable les fils d'Adam (40, 1).

Et après avoir dit que la vie n'est, au fond, que l'attente de la mort, il nous montre comment rien n'est plus douloureux qu'un repos manqué :

A l'heure où couché l'on se repose,
le sommeil de la nuit ne fait que varier les soucis :
à peine a-t-on trouvé le repos,
qu'aussitôt, dormant, comme en plein jour.
on est agité de cauchemars,
comme un fuyard échappé du combat (40, 5-6).

La souffrance est souvent décrite comme une privation de repos : « Malheur à moi, écrit Jérémie, car Yahvé accumule sur moi peines sur épreuves. Je suis épuisé à force de gémir et ne trouve aucun repos » (45, 3). Les *Lamentations* caractérisent pareillement la tristesse de Juda :

Juda est exilée après son écrasement
et la dure servitude.
Elle demeure chez les nations
sans trouver de repos (Lam. 1, 3).

Remarquons que dans ce dernier texte, le repos est opposé à la servitude et à l'exil. Cela nous fait pressentir de quelle richesse sera le contenu du repos biblique. Mais avant d'en arriver là, il ne faut pas omettre le repos un peu prosaïque et terre à terre que nous décrivent parfois les livres sapientiaux.

C'est ce repos-là qu'il faut protéger en se mettant à l'abri des vains bavardages :

Ecarte-toi de l'insensé, tu trouveras le repos,
ses divagations ne t'ennuieront pas (Sir. 22, 13).
Qui prête l'oreille au bavard ne trouve plus le repos,
ne peut plus demeurer dans la paix (Sir. 28, 16).

Parfois, la valorisation du repos est telle qu'elle semble se faire au détriment du travail²³ :

Mieux vaut une poignée de repos,
que deux poignées de fatigue
à poursuivre le vent (Ecclésiaste, 4, 6).

23. Ce qui ne veut évidemment pas dire que la Bible dévalorise le travail. « Si elle ne répond pas à toutes nos questions, la Bible, prise en sa totalité, nous introduit dans la réalité du travail, de sa valeur, de sa peine et de sa rédemption » (*Vocab. de Théologie biblique*, art. *Travail*, p. 1073).

Il y a des gens qui s'enrichissent à force de soin et d'avarice, voici quelle sera leur récompense :
 Le jour où ils se disent : « J'ai trouvé le repos, maintenant je peux vivre sur mes biens »,
 Ils ne savent pas combien de temps cela durera :
 il leur faut laisser cela à d'autres et mourir (Sir. 11, 18-19).

Alors, à quoi bon s'être fatigué ? Il faut travailler, mais juste ce qui est nécessaire pour pouvoir se reposer :

Le riche travaille à amasser des biens,
 et c'est dans le repos qu'il fait ses délices (Sir. 3, 3).
 Voyez de vos yeux : comme j'ai eu peu de mal
 pour me procurer beaucoup de repos. (Sir. 51, 27).

Ne nous récrions pas trop vite. Ce n'est pas un « éloge de la paresse », ni pour l'Oriental, ni pour nous. Et ces phrases-là, résonnant aux oreilles des chrétiens, les aideront un jour à découvrir la richesse du repos en Dieu. Saint Augustin dira qu'il faut travailler pour se reposer... Vraiment, le repos, c'est tout autre chose que « la récupération de la force de travail »...

Ne nous étonnons pas après cela que les différents biens dont peut jouir l'homme soient souvent présentés comme un repos : la santé, par exemple, qu'on recouvre après les agitations de la fièvre (Sir 38, 14), tandis que pour nous, bien sûr, guérir, c'est pouvoir à nouveau travailler... Et dans les pages où le Siracide sent si fortement la misère de l'homme sur la terre, il ne peut mieux valoriser la mort qu'en disant qu'elle est un repos :

Plutôt la mort qu'une vie chagrine,
 l'éternel repos qu'une maladie persistante (Sir. 30, 17).

Et descendre au schéol, c'est descendre dans la paix, dans le repos (Job, 21, 13)²⁴.

Le repos, c'est encore l'oasis dans le désert : « Vers les eaux du repos il me mène... » (Ps 23, Vulg. 22). Et certes ce n'est pas rien ! Bien mieux que nous, l'Oriental sait le prix de l'eau. Dans le désert, n'est-elle pas une question de vie ou de mort ?

Les valeurs du repos biblique.

Pourtant la vraie valeur que la Bible attribue au repos se situe sur un autre plan que celui-là, pourtant déjà si riche. « Pour l'Israélite pieux, pauvre, souffrant, environné d'ennemis,

24. Dans le Nouveau Testament, « ne pas trouver de repos », c'est encore le sort de l'esprit impur sorti d'un homme : « Il erre par les lieux arides en quête de repos et n'en trouve point » (Mt 12, 43). Et l'Apocalypse dira : « Point de repos ni le jour ni la nuit pour ceux qui adorent la bête et son image » (14, 11).

objet des persécutions, marqué à jamais par la servitude égyptienne, le repos est d'abord l'affranchissement d'une domination hostile; avoir enfin la liberté et la paix est l'élément le plus essentiel du bonheur²⁵ ». Entrer dans le repos, c'est la même chose qu'être sorti de la servitude, être délivré de l'oppression. Les textes sont nombreux qui affirment cette connexion :

Lorsque le Seigneur ton Dieu ayant écarté tes ennemis d'alentour t'aura mis en repos dans la terre que le Seigneur ton Dieu te donne en héritage, tu effaceras le souvenir d'Amaleq de dessous les cieux. N'oublie pas! (Deut. 25, 19).

Au livre d'Isaïe, nous lisons (14, 3-21) une « satire sur la mort d'un tyran ». Elle est introduite par ces mots : « Le jour où Yahvé t'aura donné du repos, après tes souffrances, tes tourments et la dure servitude à laquelle tu fus asservi, tu entonneras cette satire sur le roi de Babylone... » Et quelques lignes plus loin, après avoir évoqué la chute du grand tyran (« lui qui rouait les peuples avec courage de coups multipliés, qui dominait furieusement les nations, les persécutant sans répit »), la situation présente est décrite en ces termes :

Toute la terre se repose, tranquille,
criant de joie (14, 7).

Ce jour-là, oracle du Seigneur de l'univers — je briserai le joug qui pèse sur leurs nuques et je romprai leur chaîne. Ils ne seront plus au service d'étrangers, mais ils serviront le Seigneur leur Dieu et David leur roi que je vais leur susciter... Jacob trouvera le repos, il vivra paisible, sans personne qui l'inquiète (Jér. 30, 8-10).

Notons au passage, pour y revenir plus loin, cette assimilation entre le repos et le service de Dieu. Mais ce qu'il nous faut dire maintenant, c'est que le repos n'est pas seulement sortie d'une situation — la situation de servitude —; il est aussi entrée dans un lieu. Le « grand repos », dont la densité enrichit tout repos humain, c'est l'habitation dans la Terre Promise. C'est là que les Israélites seront dédommagés des privations et des fatigues du désert :

Yahvé leur procura le repos sur toutes leurs frontières, tout comme il l'avait juré à leurs pères et, de tous leurs ennemis, aucun n'avait réussi à leur tenir tête... De toutes les promesses que Yahvé avait faites à la maison d'Israël aucune ne manqua son effet. Tout se réalisa (Josué, 21, 44-45).

Maintenant Yahvé votre Dieu a procuré à vos frères le repos qu'il leur avait promis (*ibid.* 22, 4).

Mais la conquête de la Palestine, au temps des juges, ce

25. Spicq, *op. cit.*, pp. 95-96.

n'est pas encore le temps du repos. Il faut lutter contre les occupants du terrain. C'est seulement avec David et surtout avec Salomon (dont le nom dérive de *shalom*, paix) que l'Israélite connaîtra le véritable repos.

La parole de Yahvé fut adressée à David en ces termes : « Voici qu'un fils t'est né. Il sera l'homme du repos et je le ferai se reposer en écartant tous ses ennemis qui sont alentour. Salomon est son nom, et c'est en ses jours que je donnerai à Israël paix et quiétude (1 Chron. 22, 9).

C'est le véritable repos parce que c'est aussi celui de Yahvé. Sortir de la servitude, vivre dans la « Terre Promise », mais aussi vivre là où Dieu habite : le repos biblique, c'est tout cela. Quand David projette de bâtir un temple, il le nomme *Beth menuha*, maison de repos (I Chron. 28, 2). Ce dont nous trouvons l'écho dans le psaume 132 (Vulg. 131), v. 13-14 :

Car Yahvé a fait choix de Sion,
il a voulu ce siège pour lui :
« C'est ici mon repos à tout jamais,
là je siégerai, car je l'ai voulu. »

Salomon mettra à profit la sécurité de son règne pour bâtir ce temple : « Maintenant, Yahvé mon Dieu m'a donné du repos de tous côtés, il n'y a plus d'adversaires, plus d'affaires fâcheuses. Et voici que je veux bâtir une maison à Yahvé » (I Rois, 5, 18-19). Une maison qui sera une maison de repos : « Maintenant, Yahvé Dieu, dira-t-il quand sera prêt le nouveau sanctuaire, venez à votre lieu de repos, vous et l'arche de votre force » (I Chron. 6, 41).

Nous retrouvons cette notion de lieu de repos divin très explicitement dans les livres sapientiaux, dont nous découvrons maintenant que les pages sur le repos ne sont pas si prosaïques qu'elles pouvaient le paraître. Tout dépend de la manière dont on les lit... Nous y voyons la Sagesse cherchant parmi les nations un lieu de repos (*In omnibus requiem quaesivi*), et établissant sa demeure en Israël, sur la montagne de Sion (Sir. 24, 7-12). Ce texte ouvre la voie à une spiritualisation du lieu de repos : ce qui est désigné ici, ce n'est plus tellement un lieu, que l'ensemble des relations de Dieu avec les hommes²⁶. Aussi ne soyons pas surpris de voir affirmer le lien entre le repos et la justice :

La justice produira le repos (Isaïe, 32, 17).
Le juste, même s'il meurt avant l'âge, trouvera le repos (Sag. 4, 7).
Quelle était la voie du bien ? Prenez-la donc
et vous trouverez le repos (Jér. 6, 16).

26. L'usage liturgique de ce texte aux fêtes de la Vierge Marie montre, du reste, très bien comment les chrétiens l'ont compris.

De plus en plus, il sera affirmé qu'un bien aussi éminent ne peut être qu'un don de Dieu :

Je te ferai te reposer en écartant de toi tous tes ennemis
(II Sam. 7, 11).
Maintenant le Seigneur mon Dieu m'a donné le repos alentour
(I Rois, 5, 18).

Béni soit Yahvé qui a accordé le repos à son peuple selon toutes ses promesses (I Rois, 8, 56. Cf. aussi Deut. 12, 9-10; Ruth, 1, 9).

Tout ceci n'enlève rien au réalisme un peu terre à terre, ou mieux à la densité humaine des réflexions sapientielles sur le repos. D'ailleurs, si nous voulions opposer le « loisir humain » et le « repos en Dieu », nous nous fermerions la possibilité de percevoir les prolongements que la Révélation donne au premier, et nous rendrions incapables de saisir quoi que ce soit au second. « Dès l'origine, la notion de *repos* en Israël est intrinsèquement liée à celle de culte »²⁷. L'institution du sabbat le montre à l'évidence.

Le sabbat

Peu importe pour notre propos que le sabbat lui-même ait eu, à l'origine, une signification cosmogonique. Ce qui nous intéresse ici, c'est le contenu religieux qu'y mettaient les Israélites. Or, précisément, le sabbat fait entrer dans le repos de Dieu.

L'homme qui observe le sabbat, imite Dieu. En effet, Dieu « conclut au septième jour l'ouvrage qu'il avait fait. Dieu bénit le septième jour et le sanctifia, car il avait chômé après tout son ouvrage de création » (Gen. 2, 2-3). L'homme qui chôme le septième jour se trouve mystérieusement uni à Dieu : « *Entre moi et les enfants d'Israël, le sabbat est un signe perpétuel, car en six jours, Dieu a fait le ciel et la terre, mais le septième jour, il a chômé et repris haleine* » (Ex. 31, 17). Le Décalogue insiste sur le lien particulier que crée entre Dieu et l'homme l'observation du sabbat : c'est parce que Dieu a consacré le sabbat que l'homme doit le sanctifier : « Souviens-toi du jour du sabbat pour le sanctifier. Pendant six jours, tu travailleras et tu feras ton ouvrage, mais le septième jour est un sabbat pour Yahvé ton Dieu. Tu n'y feras aucun ouvrage, toi, ni ton fils ni ta fille, ni ton serviteur ni ta servante, ni tes bêtes ni l'étranger qui réside chez toi. Car en six jours, Yahvé a fait le ciel, la terre, la mer et tout ce qu'ils contiennent, mais il a chômé le septième jour et l'a consacré » (Ex. 20, 8-11).

27. SPICQ, *op. cit.*, p. 97.

Mais le sabbat n'est pas seulement, ni même, semble-t-il, principalement, cette imitation du repos de Dieu; il est aussi commémoration de la sortie d'Égypte et, à ce titre, il signifie le passage de la servitude à la liberté, en rappelant la fin des travaux forcés d'Égypte, et l'Alliance sinaïque, constitutive du peuple de Dieu :

Tu te souviendras que tu as été en servitude au pays d'Égypte et que Yahvé ton Dieu t'a fait sortir d'une main forte et d'un bras étendu; *c'est pourquoi* Yahvé ton Dieu t'a commandé de garder le jour du sabbat (Deut. 5, 15).

Nous sommes aussi loin que possible de la casuistique des Pharisiens. Ce qu'il faut plutôt dire à propos du sabbat de la Bible, c'est qu'il concentre en quelque sorte la théologie du repos, et donne à cette réalité de la vie humaine sa pleine dimension religieuse. C'est pourquoi il nous faut compléter ce que nous venons d'en dire en rappelant d'un mot sa signification eschatologique.

Il est d'abord condition du salut, et même, en un sens, condition quasi unique, comme le dit ce passage d'Isaïe :

Si tu t'abstiens de fouler aux pieds le sabbat,
et le jour saint de traiter tes affaires;
si tu appelles le sabbat : Délicieux,
et Vénérable, le jour consacré à Yahvé;
si tu le vénères en évitant les voyages,
le traitement des affaires et les pourparlers;
alors tu trouveras en Yahvé tes délices,
je te conduirai en triomphe sur les hauteurs du pays.
Je te nourrirai de l'héritage de ton père Jacob.
Car la bouche de Yahvé a parlé (58, 13-14).

Et surtout, le sabbat est un avant-goût du vrai repos, du repos définitif en Dieu, ou plutôt de l'entrée définitive dans le repos de Dieu. Hôte de la maison de Dieu, le juste sera heureux et rendra témoignage à la justice divine. C'est ce qu'exprime le psaume 92 (Vulg. 91), chanté, selon le Talmud, par les lévites, le matin du sabbat. « Effectivement, écrit le P. Spicq, dans l'hébreu et les Septante, il porte le titre : « Cantique pour le jour du sabbat », que plusieurs rabbins commentent ainsi : Ce psaume est celui du sabbat à venir, du repos de la vie éternelle; « le jour du sabbat, c'est le jour qui est tout entier repos, où il n'y a ni manger ni boire, aucun achat ni vente; mais les justes resteront assis avec leur couronne sur la tête et se délecteront de la splendeur de la Shekina »; « Il y a trois images : l'image de la mort est le sommeil; l'image de la prophétie est le songe, l'image du monde à venir est le sabbat²⁸ ».

28. *Ibid.*, p. 99.

2. *Épître aux Hébreux, 3, 7-4, 11.*

Tout ceci se répercute, ou mieux, se concentre dans le passage cité de l'Épître aux Hébreux. Il s'agit d'une exhortation à prendre la vie chrétienne au sérieux, à ne rien laisser perdre de la ferveur du premier élan. « La maison du Christ, c'est nous, pourvu que nous gardions l'assurance et la joyeuse fierté de l'espérance », lisons-nous au v. 6, juste avant notre passage. Ainsi pourrons-nous « *entrer dans le repos de Dieu* ».

Cette exhortation à persévérer dans la confiance initiale (3, 14), à ne pas ralentir sa marche dans la foi (cf. 4, 1), pour être ainsi admis à entrer dans le repos de Dieu, est présentée comme une homélie sur le Psaume 95, 7d-11. Cette deuxième partie du psaume invitatif de matines rappelle les reproches adressés par Dieu aux ancêtres lors de la traversée du désert. Ces reproches sont pour la génération présente une menace qui doit susciter sa fidélité, la garantir contre une éventuelle « apostasie », c'est-à-dire contre le danger de se « détacher » du Dieu vivant (3, 12).

Quand il fut adressé aux Hébreux dans le désert, cet appel n'a rencontré que leur infidélité, désignée ici par le terme « *d'endurcissement du cœur* ». L'expression revient quatre fois dans notre passage : 3, 8, 13, 15; 4, 7. C'est le grand obstacle à l'entrée dans le repos : « Nous voyons qu'ils ne purent entrer à cause de leur infidélité » (3, 19).

Aussi Dieu les condamna-t-il solennellement — par serment —, à périr dans le désert. Jamais ils n'entreront. « Il s'agissait de la Terre Promise, halte définitive, lieu de repos après les pérégrinations et les épreuves en terre étrangère. Ce repos va être pris comme la figure des dons spirituels, puis du repos dans le Royaume céleste; par ailleurs il sera mis en rapport avec le repos du Créateur après l'achèvement de son œuvre (4, 4)²⁹ ». Nous retrouvons bien tous les éléments analysés à propos du repos dans l'Ancien Testament.

Les lecteurs de l'Épître aux Hébreux sont alors invités à méditer sur cet exemple. Peut-être s'en trouve-t-il parmi eux dont l'espérance n'a pas cette assurance et cette joyeuse fierté réclamées au v. 6. Il leur est demandé de s'encourager mutuellement chaque jour à la retrouver. L'insistance sur le caractère mutuel de cet encouragement montre bien que c'est la communauté comme telle qui est concernée, et non pas seulement chacun de ses membres. Ceci ressort du reste du choix du peuple des Hébreux au désert comme exemple proposé à la communauté chrétienne, notamment le « peuple de Dieu » de 4, 9.

Ainsi, devenus « participants d'une vocation céleste » (3, 1), « participants du Christ » (3, 14), les chrétiens, s'ils veulent « en-

29. *Ibid.*, p. 75.

trer dans le repos », doivent « garder inébranlablement, jusqu'à la fin, leur confiance initiale » (3, 14).

Que les Hébreux, incrédules à la Parole de Dieu, ne soient pas entrés dans la Terre Promise, cela n'annule pas la promesse : l'invitation de Dieu demeure. Ne devait-elle pas être renouvelée par David (à qui l'auteur de l'épître, après les Septante, attribue le ps. 95) ? La comparaison instituée plus haut dans l'Épître entre Moïse et Jésus (3, 1-6), se poursuit maintenant entre les Israélites et les chrétiens (4, 1-2a). Mais pour ceux-ci, la Terre Promise, ce n'est plus Canaan, c'est le ciel. Le repos dans la Terre Promise était le symbole du repos en Dieu. Les chrétiens sont, par rapport à l'entrée au ciel, dans la même situation que les Israélites par rapport à l'entrée en Canaan : « Craignons donc que l'un de vous n'estime arriver trop tard, alors qu'en fait la promesse d'entrer dans son repos reste en vigueur. Car nous aussi nous avons reçu une bonne nouvelle, absolument comme ceux-là. » C'est une allusion aux événements racontés au livre des Nombres, ch. 14. A la suite de la mission en Canaan de Caleb et de Josué, le peuple s'était révolté :

Pourquoi Yahvé nous mène-t-il en ce pays pour nous faire tomber sous l'épée, pour livrer au butin nos femmes et nos enfants ? Ne vaudrait-il pas mieux retourner en Egypte ? (14, 3).

A la prière de Moïse, Yahvé avait pardonné, mais le peuple n'en avait pas moins été frappé :

Tous ces hommes qui ont vu ma gloire et ces signes que j'ai produits en Egypte et au désert, ces hommes qui m'ont déjà dix fois mis à l'épreuve sans obéir à ma voix, ne verront pas le pays que j'ai promis par serment à leurs pères. Aucun de ceux qui me méprisent ne le verra... Je jure que vous n'entrerez pas dans ce pays où, levant la main, j'avais fait serment de vous établir (14, 22-23, 30).

« Il faut donc comprendre que si la masse des Israélites avait fait cause commune avec son médiateur, elle aurait bénéficié des promesses faites à l'ensemble de la nation, et c'est la foi qui aurait été le principe de salut en ralliant les Israélites, en corps, à l'adhésion explicite de ses chefs. Chacun dès lors aurait eu part aux privilèges collectifs³⁰ ». Pour le chrétien qui serait tenté d'abandonner à son tour la foi et l'espérance commune de l'Eglise la promesse, qui pourtant demeure, n'aurait aucune efficacité.

Les versets 6-7 dégagent la portée générale de l'argumentation qu'il est traditionnel de rapprocher de la parabole des invités au festin (Mt. 22, 1-10; cf. Act. 13, 46) : « D'une part, en fonction de

30. *Ibid.*, p. 81.

la promesse, il est établi que ce repos divin sera réservé aux hommes qui rempliront la condition fixée (la foi); d'autre part, l'histoire prouve que les premiers invités n'en ont pas bénéficié. En d'autres termes, le lieu de repos est encore vacant et il est destiné aux chrétiens. C'est l'évidence même puisque de longs siècles après Moïse, David renouvelait la promesse divine. *L'aujourd'hui* du psaume ne peut concerner que les âmes de foi, dociles à la bonne nouvelle annoncée par le Christ³¹ ».

D'où la conclusion : depuis la création, il y a en réserve, pour le peuple de Dieu (la communauté chrétienne) un repos sabbatique. L'évocation du repos de Canaan, qui était au point de départ de l'argument, est maintenant disparue. Il n'y a plus qu'un repos, celui de Dieu, auquel les chrétiens sont associés lors de leur entrée au ciel. « Empressons-nous donc d'entrer en ce repos, afin que nul ne tombe en imitant cet exemple de désobéissance » (4, 11).

Ainsi s'achève cette exégèse typologique du Ps. 95. Israël est le type du nouveau peuple de Dieu; l'Exode, le type de la vie chrétienne sur terre : Moïse, le type du Christ; la Terre Promise, le type de la paix messianique et du séjour céleste.

Ajoutons que l'Épître aux Hébreux nous présente l'entrée dans le repos comme l'entrée dans un sanctuaire. Ainsi est souligné le caractère cultuel du repos, que nous avons noté à propos de l'Ancien Testament. Ici, l'image devait surgir d'autant plus naturellement que le Ps. 95 était chanté le jour du sabbat, et que d'autre part, le centre de gravité de l'Épître aux Hébreux est l'entrée au ciel de Jésus, grand prêtre éternel. (Cf. 4, 14; 8, 1; 9). « La vie sur terre est comme une procession qui se dirige vers l'entrée du Temple, où officie le grand prêtre Jésus. De même que le Temple bâti sur la colline de Sion était la maison de repos, où Dieu habitait sur terre parmi les hommes, la Jérusalem céleste est la maison de repos de Dieu ouverte à tous, mais seuls y pénétreront les justes et les croyants³² ».

« En conclusion, la mystique du repos dans Hébr. 3, 7-4, 11 est l'exploitation christologique d'un thème fondamental de la religion israélite. La *menuha* désigne à la fois une propriété de Dieu se reposant après l'œuvre des six jours, un idéal temporel pour les Israélites : l'entrée en Canaan, l'idéal religieux des chrétiens : le salut. Ici-bas, le « repos de l'âme » est d'être en harmonie avec la volonté de Dieu, plus encore, d'être uni à Dieu, d'habiter avec lui. La joie de l'élu est celle même de Dieu. La joie de Dieu est celle du salut de sa créature et de la réussite de son plan providentiel... Tous les enfants de Dieu exilés et éprouvés sur la terre aspirent intensément à ce temps d'ultime repos, c'est-à-dire à la béatitude céleste (II Thess. 1, 7). L'éter-

31. *Ibid.*, p. 83.

32. *Ibid.*, pp. 102-103.

nité est un repos sabbatique, le ciel un lieu saint où le peuple de Dieu nomade se regroupe, habite à jamais et se repose au terme de la route. La *katapausis* chrétienne englobe avec l'idée de bonheur spirituel celle de la création et de l'achèvement du monde³³ ».

3. *La tradition chrétienne*

C'est dans la ligne de ce passage aux Hébreux que vont se développer les réflexions des Pères sur le repos et le sabbat. Ne pouvant retracer ici toute l'histoire de la tradition patristique³⁴, nous nous limiterons à quelques remarques, illustrées par quelques citations du docteur du « sabbat du cœur », saint Augustin.

Le sabbat, figure du repos éternel.

Nous l'avions déjà dit dans la première partie de cet article, et notre lecture de l'Épître aux Hébreux nous le fait mieux comprendre : avec l'ensemble de la tradition patristique, Augustin affirme catégoriquement que l'observance matérielle du repos sabbatique n'existe plus pour les Chrétiens : « Maintenant que la grâce nous a été révélée, cette institution figurative du sabbat, qui consistait en un jour entier de chômage, a disparu pour les chrétiens³⁵. » Mais, bien entendu, ce caractère figuratif du sabbat n'est pas moins riche d'enseignement si l'homme, effectivement, « se repose » le dimanche. Ce n'est pas parce que le signe aurait une densité plus grande qu'il évoquerait moins le signifié, au contraire. Nous aurons l'occasion d'y revenir en concluant.

Le sabbat est donc la figure du repos éternel. Dès les origines, il annonçait l'entrée des chrétiens, à la suite du Christ, dans le repos éternel de Dieu. Cela ne pouvait-il pas se lire dès le livre de la Genèse : « Dieu ordonne aux Juifs d'observer un jour, sur les sept jours de la semaine, le jour du sabbat; c'est la figure de ce repos spirituel qui n'a point de soir. En effet, à chacun des jours de la création, la Genèse dit : ' il y eut un soir '. Le septième jour, le seul qui n'ait point de soir, est le symbole du repos éternel où il n'y a point de coucher³⁶. »

Pour les chrétiens, le sabbat n'a rien perdu de sa valeur figurative et c'est pourquoi, « spirituellement », l'observance du sabbat les concerne. Ils n'ont plus à s'abstenir du travail, comme le faisaient les Juifs (et ici, Augustin, comme nous le verrons dans le prochain texte, ne résiste pas au plaisir d'une ironie assez mordante), mais à faire dans la foi tout ce qu'ils ont à faire. Quelque pénible que ce soit, ils y trouveront le repos. La vie dans la foi, c'est déjà l'eschatologie réalisée. C'est le « nous en-

33. *Ibid.*, pp. 103-104.

34. Cf. *D.A.C.L.*, art. *Dimanche*.

35. *De Gen. ad litt.*, IV, 24.

36. *Serm.* IV, n° 8.

trons (présent), nous les croyants, dans un repos » de Héb. 4, 3. Ce que l'observance matérielle du sabbat n'apportait aux Juifs qu'en figure, l'observance spirituelle l'apporte aux Chrétiens sinon en réalité, du moins en espérance :

« On vous recommande d'observer spirituellement le sabbat, non pas comme les Juifs qui l'observent d'une manière charnelle, et qui ne veulent du repos que pour se livrer à leurs jeux et satisfaire leurs convoitises. Un Juif ferait beaucoup mieux de travailler utilement dans son champ, plutôt que d'aller exciter des séditions au théâtre; leurs femmes feraient aussi beaucoup mieux en travaillant la laine qu'en profanant ce jour par des danses impudiques sur leurs terrasses. On vous commande d'observer spirituellement le sabbat dans l'espérance du repos futur que Dieu vous a promis. Celui qui fait tout ce qu'il peut en vue de ce repos à venir, quelque pénibles que soient les œuvres auxquelles il s'applique, s'il les rapporte à la foi en ce repos qui lui est promis, il le possède déjà, sinon en réalité, du moins en espérance. Vous voulez vous reposer pour travailler ensuite, tandis que vous devriez travailler pour arriver à vous reposer³⁷. » La dernière phrase nous montre comment les chrétiens peuvent comprendre l'invitation du Siracide à ne travailler qu'en vue du repos³⁸...

Et si l'observance spirituelle du sabbat comporte encore une certaine abstention, c'est, bien entendu, de celle du péché qu'il s'agit. La législation sabbatique interdisait aux Juifs les œuvres « serviles »; or, l'œuvre « servile » par excellence c'est le péché. Augustin y revient souvent : « Dans le troisième commandement, le don de Dieu, c'est-à-dire l'Esprit Saint, nous promet le repos éternel, en nous abstenant des œuvres serviles. Car, même dans le sens littéral et charnel, ce commandement interdit aux Juifs ces œuvres serviles. Mais que celui qui veut entendre dans un sens spirituel ces œuvres serviles, prête l'oreille à ces paroles du Sauveur : « Tout homme qui fait le péché est esclave du péché³⁹. » On peut difficilement mieux dire que le sabbat est le jour de la « liberté », celle des enfants de Dieu.

Observer ce « sabbat du cœur ».

C'est d'autant plus « vivre en enfant de Dieu » qu'on peut mettre en parallèle le repos de Dieu au septième jour de la création et le repos du Christ au tombeau le jour du sabbat. Et Augustin indiquera ensuite (cf. Rom. 6, 4) que notre véritable repos a son point de départ dans le baptême qui nous ensevelit avec le Christ et sa condition dans les bonnes œuvres d'une vie nouvelle. « C'est le jour du sabbat qu'il se reposa dans le sé-

37. *Serm.* IX, n° 3.

38. Cf. *supra*.

39. *Serm.* XXXIII, n° 3.

pulcre, et c'est ce jour entier qu'il voulut consacrer à un saint repos, après avoir, le sixième jour, consommé toutes ses œuvres, quand tout ce qui avait été écrit de lui se fut accompli sur le bois même de la croix... Quand la grâce fut révélée, les fidèles furent relevés de l'observance du sabbat qui consistait dans le repos d'un jour, car quiconque fait le bien qu'il fait dans l'espérance du repos à venir, et ne se glorifie point de ses bonnes œuvres, comme s'il avait quelque chose de bien qu'il n'ait point reçu, observe déjà, dès maintenant, par la grâce, le perpétuel sabbat. En effet, en agissant ainsi, et en recevant et en regardant ce sacrement du baptême comme le sabbat, c'est-à-dire comme le repos du Seigneur dans son sépulcre, il se repose de ses œuvres anciennes, marche dans les sentiers d'une vie nouvelle et reconnaît que Dieu opère en lui, Dieu, dis-je qui, tout à la fois opère en tant qu'il gouverne les créatures comme il faut, et se repose en tant qu'il a en lui l'éternelle tranquillité⁴⁰. »

Ainsi le sabbat, c'est la vie en Dieu. Il est repos, mais aussi paix et joie, parce qu'il est présence de l'Esprit : « Souviens-toi du jour du sabbat pour le sanctifier. C'est le troisième commandement. Il semble nous prescrire une sorte de repos, qui est la tranquillité du cœur et de l'âme, fruit d'une bonne conscience. Ce repos nous sanctifie parce qu'il est présence de l'Esprit de Dieu. Voyez en effet ce loisir (*vacatio*), c'est-à-dire ce repos (*quies*). Sur qui, dit Dieu par son prophète, repose mon Esprit ? Sur celui qui est humble, tranquille, et tremble à mes paroles (Is. 66, 2). Les inquiets se dérobent donc à l'action de l'Esprit-Saint, ainsi que les amateurs de querelles, les semeurs de calomnies, plus désireux de la dispute que de la vérité. Leur inquiétude les rend incapables du repos spirituel du sabbat (*inquietudine sua non ad se admittunt quietem sabbati*). C'est contre cette inquiétude qu'est dirigé le précepte de célébrer le sabbat dans le cœur sous l'action sanctifiante de l'Esprit de Dieu⁴¹ » (Serm. 8, n° 4).

Repos et contemplation.

En définitive, la théologie du repos que développe saint Augustin est une théologie de la contemplation, et c'est parce que la contemplation est essentielle à toute vie chrétienne que le repos peut être valorisé à ce point. « Parmi les dix préceptes du Décalogue, il n'y a que celui qui concerne le sabbat dont l'observation soit symbolique, et nous le comprenons aujourd'hui tout autrement que par la cessation de tout travail corporel; car le sabbat est la figure de ce repos spirituel dont il est dit dans le psaume : « Soyez dans le repos et voyez que c'est moi qui suis Dieu » (Ps. 45, Hébr. 46, 11); ce repos où sont appelés les

40. *De Gen. ad litt.*, IV, 21, 24.

41. *Serm.* VIII, n° 4.

hommes par Dieu qui leur dit : « Venez à moi vous tous qui peinez et ployez sous le fardeau, et je vous soulagerai. Chargez-vous de mon joug et mettez-vous à mon école, car je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez le repos pour vos âmes » (Mt. 11, 28-29). De tout cela nous pouvons à bon droit conclure que tout ce qui est dit d'une manière figurée dans les Ecritures tend uniquement à exciter notre amour pour ce repos auquel nous aspirons, puisque dans le Décalogue il n'y a de figuratif que le précepte concernant le repos, objet de tous nos vœux, mais que nous ne pouvons trouver qu'en Dieu seul⁴². » C'est l'écho du début des *Confessions* : « *Fecisti nos ad te, et inquietum est cor nostrum donec requiescat in te.* »

*
**

Ainsi avons-nous jalonné l'itinéraire qui, du loisir humain, conduit jusqu'au repos définitif en Dieu.

Au départ, nous est apparue nécessaire une notion très positive et très riche du loisir humain. Nous avons essayé de démêler tous ses titres à être reconnu comme une valeur authentique pour l'homme d'aujourd'hui, une de ces valeurs dont la Constitution *Lumen Gentium* nous avertit que l'Eglise n'en doit rien laisser perdre. Peut-être, nous l'avons vu, ce qu'il y a de plus profond dans le loisir nous apparaît-il sous la forme d'un appel à la liberté. Souvent, cette aspiration à la liberté, l'homme l'exprime par le départ en voyage...

A cet appel des hommes, Dieu a répondu d'avance, peut-on dire. Il prend l'homme là où il est, et, pour l'aider à comprendre la splendeur du repos qu'il lui prépare, il accueille le loisir humain sous ses formes que nous dirions les plus prosaïques, c'est-à-dire, en fait, les plus couramment vécues. Nous l'avons vu surtout dans les livres sapientiaux.

Ce n'est qu'un point de départ. Car en même temps qu'il accueille le repos humain, Dieu se révèle comme celui qui se repose. Le repos crée ainsi une mystérieuse communion entre l'homme et Dieu : Dieu a sanctifié par son repos le septième jour (Ex. 20, 11). L'homme sanctifie par son repos le jour du sabbat (Ex. 20, 8). Faire du sabbat ses délices, c'est trouver en Yahvé ses délices (Is. 58, 13 et 14). Ainsi l'homme est-il *mis en route* vers le repos de Dieu. Dans la Bible aussi, c'est par un voyage qu'on *entre dans le repos*.

Mais du repos humain au repos divin, du loisir de l'homme au repos de Dieu, la route n'est pas celle d'une ascension en ligne droite. C'est celle de la traversée du désert. Où aboutira le voyage de l'*homo viator*? Tous ceux qui ont pris le départ n'arrivent pas nécessairement au terme, et l'Epître aux Hébreux le rappelle vigoureusement : c'est la *foi* qui fait la discrimina-

42. *Lettre LV à Januarius*, n° 22.

tion. Le repos de Dieu n'est le prolongement (infini) du loisir humain que pour celui qui accepte de s'en remettre, pour la détermination de l'itinéraire de sa vie, à la Parole de Dieu. Le dépouillement que cela exige, saint Augustin nous a montré comment la tradition chrétienne avait su le reconnaître, comme aussi les sommets où conduit ce *sabbat du cœur*. Le sabbat du cœur, c'est très exactement l'opposé de l'endurcissement du cœur.

Ainsi y a-t-il continuité et rupture. Ainsi les valeurs humaines sont-elles accueillies dans le Royaume. C'est toujours au prix d'une conversion. Il en est du loisir comme de tout ce à quoi l'homme tend avec ce qu'il a de meilleur en lui, la condition du salut étant de viser plus haut que soi, et donc de se renoncer soi-même. Lorsque l'homme d'aujourd'hui devient ce « voyageur en liberté » que suscite la « civilisation des loisirs », l'appel du Christ à venir à sa suite éveille en lui de profondes résonances, rencontre une sorte de secrète complicité. Aux pasteurs de ne pas laisser passer l'occasion, c'est-à-dire la grâce...

JEAN CADET.